



La Lettre du Maire

www.perigny.fr

Ville de Périgny

N°2 • JANVIER 2009

Chers ami(e)s

A l'aube de cette nouvelle année, permettez-moi de vous adresser des vœux simples, vœux de santé, de bonheur familial, de satisfactions personnelles et professionnelles.

Que ces vœux de prospérité affective et sociale puissent vous aider à surmonter cette année 2009 chargée de légitimes inquiétudes.

Je pense au travail, plus que jamais nécessaire à l'épanouissement de l'homme.

Je pense à toutes nos entreprises de la zone industrielle bousculées par l'accélération de la crise, cette crise qui ne saurait justifier des délocalisations inadmissibles.

Nous sommes aux côtés des salariés, parmi lesquels de nombreux pérignaciens.

Soutenir notre économie locale est, plus que jamais, nécessaire, nous nous y attachons par nos nombreux investissements.

Solidarité et compréhension sont donc plus que jamais d'actualité, chaque collectivité se doit d'amplifier ses actions sociales.

L'équipe municipale a priorisé, depuis plusieurs mois, le travail sur l'accompagnement social, pour faire de chaque intervention une réponse juste et adaptée aux besoins de chaque personne, de chaque famille et qu'en toutes circonstances, l'enfant soit toujours et encore, au centre de nos préoccupations.

*Cette priorité sociale annoncée comme un engagement dans notre contrat municipal ne se voulait pas annonciatrice de la crise, mais elle exprimait qu'à PERIGNY comme ailleurs, lorsque nous en faisons l'inventaire, les difficultés sont réelles et qu'un **effort de solidarité communale doit être soutenu par une volonté politique farouche.***

Tournez, svp

Une eau de qualité au moindre coût

Le point sur la gestion de l'eau a été porté à l'ordre du jour du conseil municipal du 13 novembre dernier, en voici la synthèse.

Unanimité du conseil dans l'approche : l'eau est un bien précieux et non une marchandise, mais aucune corrélation évidente entre mode de gestion de l'eau et son prix ne peut être établi.

Chaque réseau a sa propre histoire, son évolution et ses contraintes.

Le contrat de gérance entre notre syndicat d'adduction d'eau de La Rochelle-Nord et son délégataire arrive à échéance le 31 décembre 2009. Le comité syndical, issu des dernières élections se ré-interroge sur le fond avec un objectif clair : **continuer à fournir de l'eau de qualité au moindre coût.**

Pour ce faire, le comité a confié à la DDAF, une mission

d'assistance pour le choix d'un bureau d'étude, sur appels d'offres de la commission. Le cabinet retenu est chargé d'un audit complet : état des lieux, diagnostic technique et financier de la gestion actuelle de notre syndicat, assistance maîtrise d'ouvrage **pour choisir le mode de gestion le mieux adapté** à la vocation et aux installations de notre syndicat, et enfin, aide à la mise en place du mode de gestion choisi.

Fin février, le comité se prononcera sur le mode de gestion et il restera 10 mois pour le mettre en place.

Madame Muset et Monsieur Deroir, élus de PERIGNY, sont les délégués de notre commune au comité syndical de La Rochelle Nord.

*Il nous faut être en désaccord avec Jules RENARD qui écrivait : "le bonheur est le silence du malheur". **Non, nous devons et nous pouvons, ensemble, aller plus loin.***

Nous l'avons montré par quelques exemples à PERIGNY où l'engagement humaniste et le dépassement de chacune de nos associations font de chaque rendez-vous de solidarité sur notre commune, une réussite.

Permettez moi de compléter mes vœux en souhaitant que dans cette difficile période, conséquence d'une crise financière aux causes bien identifiées, chaque citoyen puisse réfléchir à un choix futur où l'aventure humaine ne serait pas réduite à une seule voie.

Je vous souhaite une bonne année 2009

*Cordialement
Guy Denier*

Rentrée scolaire

Les brouillards de l'automne s'effacent avec cette nouvelle année. Brouillards nés d'une rentrée scolaire à quatre jours organisée de façon précipitée et dont le seul bénéfice, appréciable s'il en est au cœur de cet hiver frileux, n'est pas, j'ose l'espérer, de dormir plus longtemps le samedi matin ...

L'association des maires demandait à repousser d'une année cette disposition afin de proposer aux enfants de nos communes le meilleur équilibre possible avec les activités locales, associatives et municipales, et de maintenir les liens existants. Peine perdue. De notre côté, la collectivité a dû réorganiser dans l'urgence le temps de travail des personnels communaux.

Je loue ici l'expérience de nos directrices et directeur (et parmi eux deux nouveaux !) pour avoir su, avec leurs équipes, préserver enfants et familles des aléas de cette nouvelle organisation.

Nos instituteurs, je suis un nostalgique, devenus professeurs des écoles de notre service public d'éducation sont d'excellents professionnels. **Ils peuvent compter sur le soutien de l'équipe municipale.**

L'occasion d'exprimer notre soutien aux équipes éducatives n'a pas tardé avec le droit d'accueil les jours de grève. Ou comment un maire doit requérir un nombre improbable de personnes, qualifiées si possible, pour organiser l'accueil d'un nombre indéfini d'enfants...

«Nul ne peut être contraint de faire ce qu'il ne peut objectivement mettre en œuvre» concluent les tribunaux, validant de fait l'application de cette loi.

Dans ces circonstances l'intelligence collective a prévalu : grâce au concours des parents d'élèves, de leurs élus, et une information sur la finalité de cette grève, les enfants dont les familles éprouaient de réelles difficultés d'accueil ont été peu nombreux et accueillis.

Merci à tous de votre compréhension.

Au fil des rues ...

Festive, notre ville l'a été dans sa parure de fêtes de fin d'année. Mais par souci d'économie, nous avons choisi de recentrer les illuminations autour des espaces les plus fréquentés, notamment par les enfants. L'étirement et l'allongement des voiries ne permettent raisonnablement pas de disséminer quelques décorations sur l'ensemble de la commune.

Bienvenue ...

Périgny s'étoffe encore et accueille de nouveaux habitants (mais pas assez d'enfants...). Trois lotissements sont en voie d'achèvement, les Hameaux de Luna, La Vallée de la Moulinette et le Hameau de Périgny. Je souhaite la bienvenue et adresse les vœux de la collectivité aux nouveaux pérignaciens en leur rappelant qu'un guide pratique regroupant toutes les informations sur la commune est disponible à l'accueil de la mairie.



Ville de Périgny

La Lettre du Maire

Communiqué réalisé par la mairie de Périgny afin de vous informer des dernières actualités de votre ville.

Directeur de publication : Guy DENIER - Rédaction : Corinne BENETREAU

Maquette : Hélène Houy - Imprimerie Rochelaise

PEFC/10-31-1240
FCBA/08-00890



PEFC IMPRIM'VERT®

JANVIER 2009

Retrouvez toutes les actualités sur notre site internet :

www.perigny.fr

Hôtel de Ville - Rue du Château
B.P. 79 - 17181 Périgny cedex
Tel : 05 46 44 16 22
Fax : 05 46 44 98 69
Email : mairie@ville-perigny.fr